

ECOLE MATERNELLE MAGENTA

106, rue Théodore Deck - 68500 GUEBWILLER

☎ 03.89.76.81.55

REGLEMENT INTERIEUR

HORAIRES :

EN PERIODE COVID, LES HORAIRES ET MODALITES D'ACCUEIL SONT REMPLACES PAR LE PROTOCOLE SANITAIRE.

Les enfants auront classe les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

Matins de 8h20 à 11h35

Après-midis de 13h35 à 16h20.

L'accueil des enfants est assuré dans la cour de 8h10 à 8h20 et 13h25 à 13h35

Les parents sont priés de rester hors de la cour pendant ces moments d'accueil pour faciliter la surveillance des enfants, dans les classes de 8h20 à 8h30

Après 8h20, chaque parent est tenu d'accompagner son enfant jusqu'à sa classe (même les enfants de Grande Section).

* Nous vous remercions de respecter au mieux ces horaires.

* Les parents doivent avoir quitté l'école pour 8h30, heure de fermeture du portail.

* Les enfants doivent être impérativement cherchés par un parent ou une personne nommément désignée par eux par écrit qui attendra dans la cour de l'école.

* Une fois que les enfants ont été remis à leurs parents, ils sont sous leur entière responsabilité, y compris dans l'enceinte de l'école.

N'hésitez pas à venir rencontrer l'enseignante de votre enfant en cas de souci.

HYGIENE :

* L'enfant doit être conduit à l'école lavé et proprement vêtu.

* S'il est atteint d'une maladie contagieuse ou de parasites, veuillez nous le signaler immédiatement. Un certificat médical de non-contagiosité peut vous être demandé selon le cas.

* Les sucettes, chewing-gum et autres sucreries sont interdits dans l'enceinte de l'école.

Les chiens sont interdits dans la cour même tenus en laisse.

HABILLEMENT :

* Veuillez inscrire le nom entier de l'enfant sur ses vêtements et les munir d'une attache.

* Les tongs et les claquettes sont interdites dans l'enceinte de l'école. Les écharpes et les pantalons trop longs sont également à éviter pour prévenir tout accident.

* Merci de privilégier les chaussures à scratch et les moufles, et d'éviter de mettre des bretelles ou une ceinture.

* Les bijoux sont déconseillés.

SECURITE :

Le contexte actuel impose une vigilance renforcée. Nous vous invitons à aller dans ce sens en respectant les horaires de l'école, en utilisant les parkings à votre disposition à proximité de l'école, en refermant convenablement le portail derrière vous et en signalant toute personne suspecte à un membre de l'équipe enseignante.

ASSURANCE :

Une attestation d'assurance au nom de l'enfant, incluant la Responsabilité Civile et la Responsabilité Individuelle Accident, doit être fournie par les parents dès la rentrée.

PARTICIPATION PARENTALE :

Afin de nous permettre de proposer aux enfants de multiples activités (bricolages, spectacles, fêtes...), nous vous demanderons une participation volontaire de 25 euros par enfant pour l'année scolaire.

✂-----

Je soussigné(e)..... Père Mère Représentant légal

de l'enfant :....., certifie avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'école

Magenta et m'y conformer en tous points.

Date :...../...../20.....

Signature :